

Mars 2019

Six bonnes raisons de développer l'habitat participatif

L'association «Eco Habitat Groupé, Nord-Pas de Calais» a été créée en septembre 2012, elle a pour but de **favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'habitats groupés participatifs dans la Région**, elle est affiliée à la coordin'action nationale des associations d'habitat groupé « Espaces communs ».

Elle regroupe aujourd'hui 11 groupes et 120 adhérents sur la région.

On appelle habitat groupé participatif un ensemble de plusieurs logements familiaux, avec des espaces et des locaux communs partagés. Un habitat groupé est donc différent d'une communauté ou d'une colocation. Le projet peut inclure des logements locatifs ou en accession.

Les habitants participent à la conception et à la réalisation de leur habitat, ils organisent collectivement la vie du groupe et la gestion de l'ensemble.

On constate une demande de plus en plus forte de personnes souhaitant vivre en habitat participatif, nous pensons qu'il y a pour cela au moins six bonnes raisons :

Six bonnes raisons de développer l'habitat participatif

Trois concernent directement les habitants:

1 - C'est un **mode de vie attractif et agréable** pour les habitants qui y vivent.

Il est en rupture avec l'isolement qu'induisent généralement les modes de construction actuels de logements, que ce soient les appartements en ville ou les pavillons de banlieue.

Il apporte le plaisir d'un voisinage convivial et solidaire.

2 - Il facilite une **prise en charge collaborative et peu coûteuse de certaines activités:**

Comme l'entretien des locaux et des espaces communs, l'échange de services, le prêt de matériel, le covoiturage, la vigilance auprès des enfants en l'absence de leurs parents, l'aide aux voisins en cas de difficulté.

3 - Dans un groupe d'habitants, **les enfants** vivent bien sûr dans leur famille **avec leurs parents**, mais aussi **proches d'autres enfants et d'autres adultes.**

Ils partagent avec eux des activités fréquentes, ils découvrent la diversité des façons de vivre, de penser, de se comporter avec les autres.

« il faut tout un village pour éduquer un enfant » (proverbe africain)

Trois concernent les collectivités locales et les professionnels :

4 - Un groupe d'habitat participatif constitue un **pole d'animation, de lien** social dans un quartier.

La vie de groupe **favorise l'engagement citoyen des habitants,** dans la pratique quotidienne mais aussi dans la participation à des organisations plus larges. Selon les groupes, ces engagements peuvent être de nature très variée : écologique, sociale, politique...

Les membres du groupe sont souvent **actifs dans les associations locales**. Et les **locaux communs sont un lieu de rencontre** ouvert à beaucoup d'activités festives, associatives, voire culturelles.

5 - L'habitat participatif **permet aux collectivités et aux professionnels d'innover.**

Par exemple, pour concevoir un habitat adapté pour les personnes âgées, pour rendre la densité de logements plus agréable à vivre et pour favoriser la mixité sociale.

6 – L'implication des habitants dès la phase de conception permet d'améliorer la qualité de la réalisation et son adaptation aux besoins. L'appropriation des lieux facilite une gestion plus économe.